



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 12 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 6 septembre 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41

Nombre de présents participant au vote : 33

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Didier RELOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Philippe LEMANCEAU		
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA	

Membres absents :

Madame Céline TONOT	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN- CLAUDET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
CESAM (Concilier l'Economique et le Social et Aider aux Mutations) - CPOM 2023-2025 - Avenant n° 1 - Subvention 2024

L'association Concilier l'Économique et le Social et Aider aux Mutations (CESAM) se positionne depuis plus de cinquante ans comme un acteur de la formation professionnelle sur le territoire de Dijon et de la Métropole. Elle intervient dans les communes, auprès des publics les plus fragiles.

Dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens 2023-2025, Dijon métropole s'est engagée à cofinancer 3 actions portées par le CESAM :

- la plate-forme VIA dont l'objectif est de favoriser la mise en parcours des publics en initiant une première étape d'apprentissage/formation en maîtrise de la langue française ou au compétences numériques nécessaires à la vie quotidienne et spécifiquement à l'accès aux droits,
- les ateliers socio-linguistiques dans les quartiers Politique de la Ville et les quartiers de veille qui visent à accompagner l'accès à l'autonomie des participants dans leur environnement, par une meilleure maîtrise de la langue française,
- les ateliers « Alpha » à visée parentalité afin d'accompagner l'accès à l'autonomie des participants, particulièrement dans leur rôle de parent, par une meilleure maîtrise de la langue française et des repères de l'environnement éducatif.

En 2023 un avenant à la CPOM 2023–2025 a porté à 10 000 € annuel le soutien financier relatif aux ateliers Alpha. Dans le cadre du contrat à la lutte contre la pauvreté 2024 signé entre Dijon métropole et l'Etat, ce dernier participe au financement de cette subvention à hauteur de 5 000 €.

Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'autoriser** le Président de Dijon métropole à verser la subvention de 10 000 € à l'association CESAM,
- **de prélever** cette somme sur le budget 2024 de Dijon Métropole,
- **de mandater** Monsieur le Président pour signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

SCRUTIN POUR : 39 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 6 PROCURATION(S)